

Le plan d'études cadre pour la filière de formation des écoles supérieures «technique en radiologie médicale» avec le titre protégé «technicienne en radiologie médicale diplômée ES»/«technicien en radiologie médicale diplômé ES»

est modifié comme suit :

Titre du plan d'études cadre (ne concerne que la version allemande)

Dans l'ensemble de la version allemande seulement:

Le titre «*dipl. Fachfrau für medizinisch-technische Radiologie HF*»/
«*dipl. Fachmann für medizinisch-technische Radiologie HF*» est remplacé par
«*dipl. Radiologiefachfrau HF*»/«*dipl. Radiologiefachmann HF*».

Pour l'ensemble du texte du plan d'études cadre, la désignation «Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT» est remplacée par la désignation «Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI».

2.2 Titre de la profession

Les personnes qui ont réussi avec succès la procédure de qualification finale (Art. 36, LFPr) sont autorisées à porter le titre suivant :

Français: **technicienne en radiologie médicale diplômée ES**
 technicien en radiologie médicale diplômé ES

Allemand: **Dipl. Radiologiefachfrau HF**
 Dipl. Radiologiefachmann HF

Italien: **tecnica di radiologia medica dipl. SSS**
 tecnico di radiologia medica dipl. SSS

La traduction anglaise du titre est la suivante:

Registered Radiographer, Advanced Federal Diploma of Higher Education.

Le titre correspond à l'annexe 1 de l'Ordonnance du DEFR concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (OCM ES) du 1.11.2017.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) reconnaît la formation acquise par ce diplôme dans l'ordonnance sur les formations et les activités autorisées en matière de radioprotection du 15 septembre 1998¹.

7. Dispositions finales

7.1a *Ne concerne que la version allemande*

7.1b *Ne concerne que la version allemande*

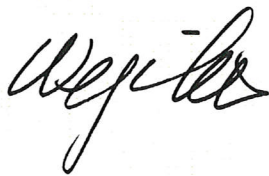
Cette modification entre en vigueur après son approbation par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI.

Ediction

Berne, 31.10.2017

Organisation faîtière nationale du monde
du travail en santé – OdASanté

Association suisse des centres
de formation santé-social - ASCFS



Dr. Bernhard Wegmüller
Président



Peter Berger
Président

Cette modification est approuvée.

Berne, **01 NOV. 2017**

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI



Rémy Hübschi
Chef de la division Formation professionnelle supérieure